

# Elections professionnelles

*Le 23 Octobre 2007 on vote. Encore ! Mais CNI...*

**2** 007 est une année charnière où nous devons exprimer nos choix au sein des isolements et les déposer dans les urnes, le **23 Octobre 2007**, nous devons voter pour élire nos délégués syndicaux au sein de nos établissements.

La CNI, syndicat professionnel apolitique, présente des listes de candidats dans les hôpitaux afin que des professionnels représentent les professionnels.

Vous êtes professionnel de la filière infirmière dans le service public, quelque soit votre catégorie, votre opinion nous intéresse et nous nous engageons à la diffuser.

Vous subissez des conditions de travail pénibles, vous estimez que la qualité des soins s'est dégradée, que vos salaires sont inadaptés à votre qualification, à vos compétences et votre responsabilité ;

Vous trouvez que la réorganisation de la politique de santé nationale : les pôles, la T2A, la réforme de la sécurité sociale, les difficultés d'accès aux soins... entraînent une dégradation du système hospitalier et de nos conditions de travail :

**Le 23 Octobre 2007 votez pour élire vos délégués syndicaux CNI au sein de vos établissements.**

Sans information, sans concertation la voix des professionnels est muselée.

**Élire un délégué CNI**, c'est engager votre choix sur des professionnels de terrain qui **porteront la voix des soignants dans les instances locales, départementales et nationales.**

La CNI s'engage pour vous représenter et assurer votre défense, par un soutien individuel et personnalisé, en intervenant dans les unités et auprès de la direction, nous serons les négociateurs de votre avenir.

Par notre représentativité nous siégerons dans les instances : Conseil Administration, Comité Technique d'Établissement, Commission Administrative Paritaire Locale, Commission Administrative Paritaire Départementale, Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail, Commission de Réforme.

**Le nombre de sièges que nous obtiendrons dépend des résultats aux élections professionnelles. Vos votes sont essentiels à notre représentativité.**

**Notre objectif est de rassembler et de porter la voix des infirmier(e)s pour peser sur les décisions, dans nos instances locales, départementales et nationales.**

**Nos revendications nationales** tiennent à porter la profession dans sa globalité mais aussi le professionnel dans son individualité :

- Licence Master Doctorat
- Rémunération correspondante au niveau des compétences et des responsabilités
- Faire reconnaître nos indicateurs de charges en soins pour mettre en adéquation les effectifs et la charge de travail
- Retraite : Bonification au 1/5<sup>ème</sup>
- Promotion de la qualité des soins grâce à de meilleures conditions de travail
- Création d'une spécialité en psychiatrie
- Dénoncer l'exercice illégal de la profession
- Respect éthique et déontologique
- Meilleur accès à la formation continue.

**Le 23 Octobre 2007**

**Voter pour la CNI**

**C'est voter pour vous.**

**Vos exigences seront nos victoires**

**Nos combats seront les vôtres.**

